



CHARTRE

D'ENGAGEMENT MORAL ARBITRE

CHER(E) ARBITRE,

NOUS SAVONS TOUS QUE VOTRE FONCTION AU SEIN DE NOTRE CLUB EST IMPORTANTE. ELLE EXIGE PASSION, DÉVOUEMENT ET SURTOUT UN INVESTISSEMENT PERSONNEL IMPORTANT, QUE CE SOIT SUR LES TERRAINS OU EN DEHORS.

DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DE VOTRE PART POUR DU MATÉRIELS OU UNE FORMATION, AINSI DE MONTER EN COMPÉTENCE ET D'ARBITRER À DES NIVEAUX SUPÉRIEURS, VOICI LES ENGAGEMENTS MORALS QUE LE CLUB DE L'AS SAUTRON SOUHAITERAIT VOUS VOIR PRENDRE SUITE À L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME OU L'ACQUISITION DE MATÉRIELS :

- ÊTRE LICENCIÉ ET AU SERVICE DU CLUB PENDANT UNE DURÉE DE 3 SAISONS MINIMUM À PARTIR DE L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME OU L'ACQUISITION DU MATÉRIEL. (HORS TENUE SPORTIVE) DANS LE CAS DE DÉPART NON JUSTIFIÉ, VOUS VOUS EXPOSEZ À DES SANCTIONS QUI POURRAIENT ÊTRE PRISES PAR LA COMMISSION ETHIQUE DU CLUB.
- AUCUNE AUTORISATION DE SORTIE DU CLUB POUR MUTATION EN COURS DE SAISON NE SERA ACCORDÉE, SAUF CAS DE FORCE MAJEURE (DÉMÉNAGEMENT, ÉTUDES...).
- TOUT MANQUEMENT À LA CHARTRE D'ENGAGEMENT MORAL, LE CLUB SE DONNE LE DROIT DE DEMANDER LE REMBOURSEMENT DE LA SOMME ENGAGÉE.

SI VOUS ÊTES PRÊT À RESPECTER TOUS CES ENGAGEMENTS, MERCI DE COMPLÉTER LES LIGNES SUIVANTES :

JE SOUSSIGNÉ(E) _____, ÉDUCATEUR À L'AS SAUTRON
M'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTRE MORALE.

FAIT LE : _____ À _____

ALLEZ LES REDS !